



## Message à destination des élèves de terminale : PARCOURSUP

Chers élèves,

J'espère que vous allez tous bien.


 Vous avez **jusqu'au 02 avril MINUIT** pour valider vos vœux dans parcoursup et **compléter votre dossier** (compléter ou modifier votre projet de formation motivé, les rubriques « Mes activités et centres d'intérêts » et « Ma préférence et autres projets », joindre les éventuelles pièces demandées par certaines formations)

**Tout vœu non confirmé est considéré comme annulé.**

 **Avant de valider vos vœux**, vous vérifierez les moyennes des bulletins de 1<sup>ère</sup> et de terminale qui sont remontées dans parcoursup.

Si une erreur s'est glissée, vous pouvez contacter par mail Mme Vogel : [patricia.vogel@ac-besancon.fr](mailto:patricia.vogel@ac-besancon.fr)

Vous préciserez votre nom, prénom, classe de 1<sup>ère</sup> ou de terminale, ainsi que la matière pour laquelle vous n'avez pas de moyenne.

 **IMPORTANT** : pour les élèves de TES2 SECTION Européenne, les moyennes de SES qui ne sont pas remontées automatiquement seront saisies par Mme Vogel. Vous pourrez valider votre dossier à partir du 31 MARS.

 **Si vous avez des questions :**

- N'hésitez pas à échanger avec vos professeurs principaux,
- Tous les services d'assistance restent disponibles :
  - o par téléphone via le numéro vert 0800 400 070 ouvert jusqu'à 20 heures jeudi 2 avril
  - o par mail via la rubrique contact depuis le dossier Parcoursup

 **L'examen de vos vœux par les formations que vous avez choisies**

**Si vous avez formulé des vœux pour des formations qui prévoient des épreuves écrites, orales ou des entretiens de sélection :**

- . Les épreuves écrites sont annulées et remplacées par l'examen du dossier Parcoursup
- . Les épreuves orales (ou entretiens) de sélection peuvent être maintenues par les formations si elles sont adaptées à la situation de crise et se déroulent à distance.

Bien à vous et portez-vous bien.

La proviseure

A. Guillot